

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

AMENDEMENT

N ° CD86

présenté par

M. Emmanuel Maquet, M. Sermier et M. Kamardine

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.